M0014527: The announcement by Dufay of the discovery of two kinds of electricity: resinous and vitreous

Publication/Creation

February 1956

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/pfgq54ed

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



auxquelles on ne pense pas d'abord, & que le besoin seul sait imaginer, il arrivera toûjours constamment que le verre électrique repoussera le verre électrique, & tous les corps d'une pareille nature d'électricité, soit qu'ils soient tels par eux-mêmes, ou qu'ils le soient devenus par l'approche du verre; le verre au contraire attirera tous les corps dont l'électricité est de la nature de celle de l'ambre. L'ambre & les autres corps semblables seront les mêmes essets, ils repousseront les corps de même électricité qu'eux, & attireront ceux qui sont doués de l'autre électricité.

Voilà donc deux électricités bien démontrées, & je ne puis me dispenser de leur donner des noms dissérents pour éviter la consussion des termes, ou l'embarras de désinir à chaque instant celle dont je voudrai parler; j'appellerai donc l'une l'électricité vitrée, & l'autre l'électricité résineuse, non que je pense qu'il n'y a que les corps de la nature du verre qui soient doués de l'une, & les matiéres résineuses de l'autre, car j'ai déja de sortes preuves du contraire, mais c'est parce que le verre & la copal sont les deux matiéres qui m'ont donné lieu de découvrir ces deux dissérentes électricités.

S'il n'y a dans la nature que ces deux especes d'électricités, ce qui me paroît assés vrai-semblable, car l'une attirant ce que l'autre repousse, je n'imagine pas trop quel esset pourroit faire une troisième; si, dis-je, il n'y a que ces deux-là, il doit résulter que tous les corps qui sont dans la nature, à l'exception des métaux, seront dans l'une ou l'autre de ces deux classes, puisque nous avons vû dans mon second Mémoire, qu'ils étoient tous susceptibles d'électricité par eux-mêmes, ainsi les uns seront dans celle de l'électricité vitrée, & les autres dans celle de l'électricité résineuse. Rien ne sera plus facile que d'en faire l'épreuve, & peut-être cette nouvelle distinction dans les corps donnera-t-elle quelques lumières pour mieux connoître leur nature.

Pour juger donc quelle est l'espece d'électricité d'un corps quelconque, il n'y a qu'à le rendre électrique, & lui présenter

Nnn iii